
Médical Dijon

Terminale

2018 | 2019

Préparation aux concours de PACES

Stages d'anticipation

Médical Dijon
Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé

38, rue des planchettes
21000 Dijon
Tél: 03 80 72 09 57
www.medicaldijon.fr



Médecine

Dentaire

Pharmacie

Sage-femme

Kinésithérapie

La mise en place de la réforme des études de Santé prévue pour la rentrée 2020-2021 n'offrira plus qu'une unique chance d'accès direct en 2ème année d'études de Médecine, d'Odontologie, de Pharmacie, de Maïeutique ou de Kinésithérapie.

Médical Dijon permet aux étudiants d'anticiper l'année en maîtrisant la méthodologie d'apprentissage et de résolution pour le concours d'UE scientifiques et d'UE volumineuses et denses.

Le Ministère de la Santé a confirmé que les étudiants qui obtiendront le baccalauréat en juin 2019 passeront en 2019/2020 le concours de PACES. La réforme des études de Santé sera mise en place à la rentrée 2020. Les étudiants inscrits en PACES en 2019/2020 bénéficieront en 2020/2021 de mesures transitoires et d'un nombre de places spécialement attribuées, comme cela a été le cas lors des réformes précédentes.

L'interdiction du redoublement sera généralisée pour les étudiants entrant dans les études de santé en 2020/2021. Ils seront confrontés à une diversification des voies d'accès au travers d'autres licences universitaires, en plus du Portail Santé, ce qui signifiera nécessairement une augmentation du nombre total de candidats, qui saisiront l'opportunité de tenter leur chance et donc une difficulté accrue des modes de sélection, puisque le nombre de places sera globalement inchangé.

L'annonce de la suppression du *numerus clausus* dans le cadre de la réforme 2020/2021 ne saurait s'interpréter, comme l'ont rappelé les ministres concernés, d'une dérégulation des professions médicales (qui n'existe nulle part en Europe) mais d'une adaptation et d'une diversification des modes de sélection, toujours aussi exigeants. Le *numerus clausus* avait d'ailleurs été relevé au cours des vingt dernières années de 3500 à 8200 places sans pour autant que l'accès aux études médicales ne soit particulièrement facilité. Le nombre de places offertes dans les filières médicales en 2020/2021 ne sera pas augmenté.

Médical Dijon, établissement d'enseignement supérieur privé, est spécialisé dans l'enseignement des programmes aux concours de santé depuis plus de vingt ans. L'équipe pédagogique, constituée d'enseignants universitaires et dirigée par un professeur Agrégé, développe ses propres supports et outils pédagogiques en adéquation avec le programme de l'année en cours de la Faculté. Médical Dijon est ainsi en mesure de s'adapter immédiatement aux évolutions pédagogiques qui interviendront dans les années à venir. Cette méthodologie de travail rigoureuse permet notamment aux étudiants de :

- rapidement assimiler les cours du programme du concours;
- maîtriser l'ensemble des notions et mécanismes déductifs susceptibles d'être posés le jour de l'épreuve;
- s'entraîner sur le format réel du concours.

Médical Dijon propose trois formules séquentielles de préparation complémentaires:

- Les stages d'anticipation de Terminale pour maîtriser la méthodologie d'apprentissage et de restitution pour le concours d'UE volumineuses et denses de la PACES;
- un stage de pré-rentrée pour acquérir les méthodes de travail adaptées à la PACES et anticiper l'année universitaire;
- une préparation intensive annuelle pour optimiser son temps de travail, développer des automatismes et ainsi augmenter ses chances de réussite.

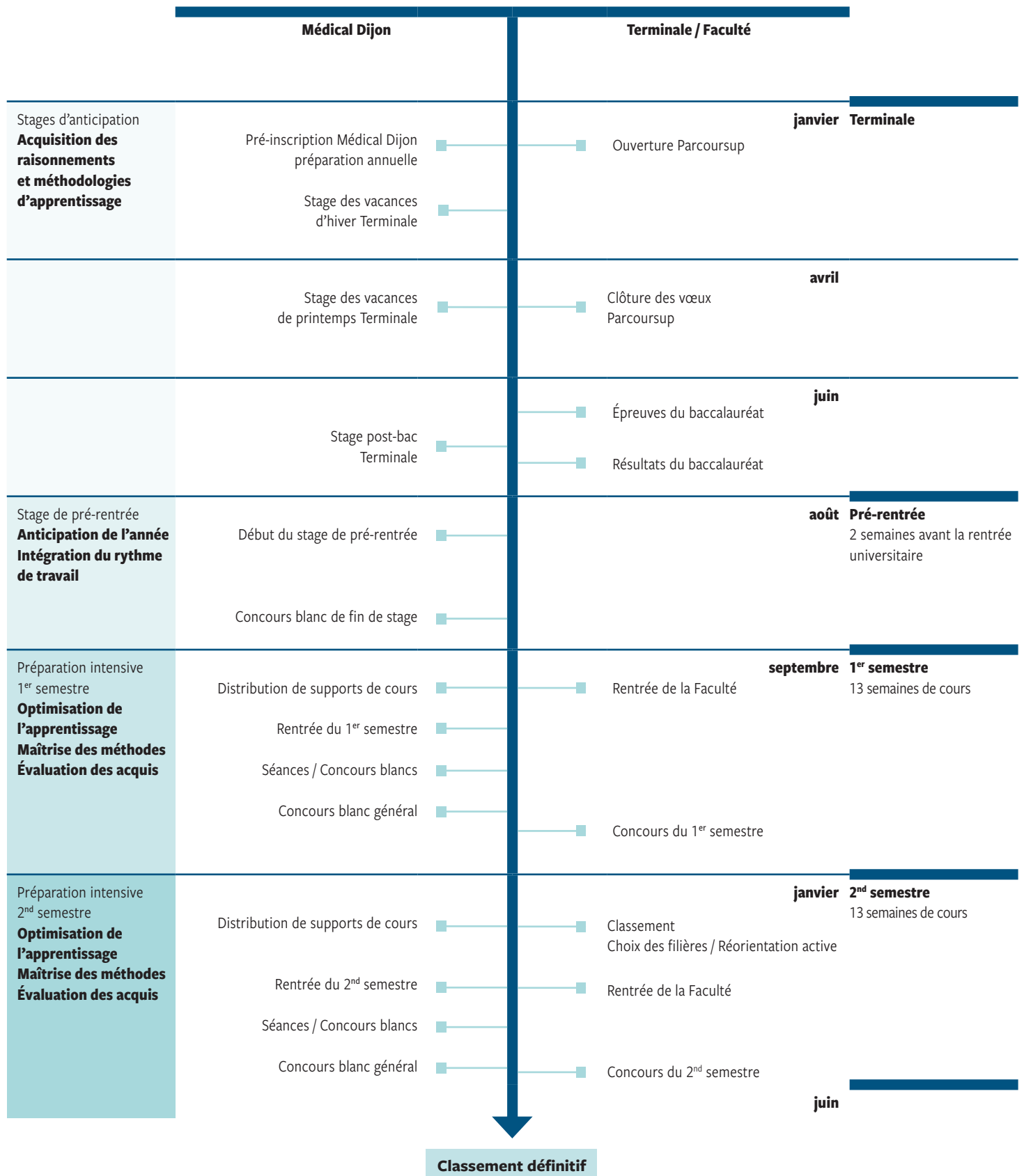
■ Les stages d'anticipation pour devancer l'apprentissage durant la Terminale

L'année de PACES requiert de la part des candidats une adaptation immédiate aux difficultés spécifiques du programme. Dans cette optique, Médical Dijon propose des stages d'anticipation au cours des vacances scolaires d'hiver et de printemps de l'année de Terminale, et immédiatement après le baccalauréat.

Ces stages, d'une durée d'une semaine à raison de 4 heures par jour, apportent aux étudiants la méthodologie d'apprentissage et de résolution pour le concours d'UE volumineuses et denses du programme de la PACES durant l'année de Terminale.

L'association des trois stages, qui peuvent néanmoins être suivis de manière indépendante, couvre l'ensemble du programme des enseignements de Biologie Cellulaire - Histologie - Embryologie (UE2) et d'Anatomie (UE5) des concours de Première Année Commune aux Études de Santé (PACES).

Les étapes de la préparation aux concours de PACES



Une organisation rigoureuse

Pour accompagner efficacement les étudiants, Médical Dijon s'assure d'être en adéquation constante avec le programme du concours de l'Université et d'optimiser leur temps de travail.

Un suivi rigoureux des évolutions du programme

Les préparations à Médical Dijon suivent les programmes et la répartition semestrielle des UE du concours. Les supports de Médical Dijon sont mis à jour tout au long de l'année et tiennent compte des modifications fréquentes apportées au programme du concours même en cours d'année.

Une proximité idéale des locaux

Les stages sont organisés dans nos centres d'enseignement de Dijon et d'Auxerre.

À Dijon, les cours se déroulent dans un centre d'enseignement situé en face des amphithéâtres de cours magistraux et à proximité immédiate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

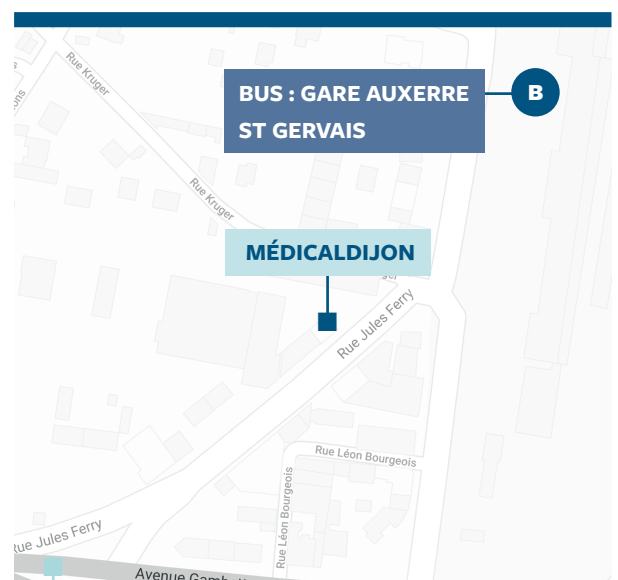
À Auxerre, les cours ont lieu dans un centre à proximité immédiate des transports en commun.

Centre de Dijon



Le centre est situé au 38, rue des planchettes, 21000 Dijon, à proximité de la Faculté de Médecine et de Pharmacie

Centre d'Auxerre



Le centre est situé au 13, rue Jules Ferry, 89000 Auxerre, à proximité des transports en commun

Les concours de PACES à Dijon

En 2018, il y avait 1450 candidats inscrits aux concours de PACES à la Faculté de Dijon, pour 459 places à pourvoir.

Les Facultés appliquent la réorientation active

Le nombre restreint de places imposé par le *numerus clausus* ne permet pas au plus grand nombre de poursuivre ses études en deuxième année. Seuls les meilleurs pourront ainsi suivre la formation de leur choix.

- À l'issue du premier semestre, 15% des étudiants seront réorientés vers d'autres formations universitaires et ne pourront se réinscrire en PACES qu'après validation d'une année de licence (soit 3 semestres complémentaires à la PACES).
- À l'issue du second semestre, seront seulement admis à redoubler les étudiants dont le classement est inférieur à 2,5 fois le *numerus clausus*. Les autres seront réorientés vers d'autres formations universitaires, et ne pourront se réinscrire en PACES qu'après validation d'une année de licence (soit 2 semestres complémentaires à la PACES).

	Numerus clausus	Candidats ayant présenté le concours*
Médecine	229	685
Odontologie	30	108
Pharmacie	82	225
Maïeutique	27	106
Métiers de la rééducation	91	337
Total	459	1450*

En 2018, sur les 1450 candidats inscrits aux concours de PACES, 308 étaient inscrits à Médical Dijon. Parmi ces inscrits, 156 ont obtenu un classement leur permettant d'être reçus en deuxième année, soit un taux de réussite de 51%, dont le 2^{ème} du classement Médecine et le Major du classement Dentaire.

*les candidats peuvent présenter de un à cinq concours au 2nd semestre

Les stages d'anticipation durant la Terminale

Les objectifs des stages d'anticipation

Dès la Terminale, l'objectif est :

- d'acquérir des bases solides du contenu de deux enseignements volumineux et descriptifs de la PACES : UE2 (Biologie cellulaire - Histologie - Embryologie) et UE5 (Anatomie), qui nécessitent une connaissance au mot près de l'ensemble des notions du programme;
- de prendre une avance significative sur les autres candidats tant au niveau du contenu des cours et de leur méthodologie de mémorisation que des techniques de résolution des QCM pour ces deux Unités d'Enseignement.

Programme des stages

Indépendants et complémentaires, les stages d'anticipation de Médical Dijon en UE2 (Biologie cellulaire - Histologie - Embryologie) et UE5 (Anatomie) sont programmés pendant la Terminale et sont organisés au cours des vacances d'hiver, de printemps et après la dernière épreuve du baccalauréat. Leur durée est d'une semaine, très intensive. Ils se concluent par un concours blanc qui se déroule le mercredi après-midi ou le samedi matin de la troisième semaine après le stage.

Organisation des stages

Les séances, dispensées dans les locaux de Dijon et d'Auxerre, sont conçues par des professeurs expérimentés et spécialistes des concours de la Faculté de Dijon et mettent en œuvre les méthodologies pédagogiques innovantes de PACES :

- en UE5 (Anatomie) les séances sont traitées en présentiel par les enseignants;
- en UE2 (Biologie cellulaire - Histologie - Embryologie) les étudiants participent à des vidéo-cours interactifs réalisés par les enseignants de Médical Dijon et animés par un moniteur ayant l'expérience du concours de PACES.

Afin de se familiariser au plus tôt avec les enseignements de PACES, des photocopiés de cours exhaustifs sont distribués aux étudiants. Les stages d'anticipation reprennent les chapitres au programme du concours ainsi que des QCM d'annales posés récemment.

Cette organisation assure une continuité tout au long de l'année de Terminale en vue de l'assimilation par anticipation des cours de PACES, tout en restant parfaitement compatible avec la préparation du baccalauréat dans les meilleures conditions.

Stages d'acquisition des connaissances médicales fondamentales (UE2 - UE5) :

Biologie cellulaire - Embryologie - Histologie - Anatomie

Stage des vacances d'hiver de 22 heures

Dispensé dans les centres de Dijon et d'Auxerre

- Du lundi 18 février 2019 au vendredi 22 février 2019
- Concours blanc le samedi 16 mars à 9h ou le mercredi 20 mars à 14h15

Tarif: 490€

Stage des vacances de printemps de 22 heures

Dispensé dans les centres de Dijon et d'Auxerre

- Du lundi 15 avril 2019 au vendredi 19 avril 2019
- Concours blanc le samedi 11 mai 2019 à 9h ou le mercredi 15 mai 2019 à 14h15

Tarif: 490€

Stage post-bac de 22 heures

Dispensé dans les centres de Dijon et d'Auxerre

- Du jeudi 27 juin 2019 au mercredi 3 juillet 2019*

Tarif: 490€

*Dates susceptibles d'être adaptées en fonction du dernier jour d'épreuves du baccalauréat et du jour de publication des résultats.

Les programmes des stages

Stages d'acquisition des connaissances médicales fondamentales (UE2 - UE5)

Stage des vacances
d'hiver (22h)

UE2
Histologie
Embryologie

5 séances de 2h
1 examen blanc de 1h

Épithéliums / Tissus conjonctifs / Tissus squelettiques : tissu osseux et cartilagineux / Tissus musculaires / Tissus nerveux
Gamétogenèse : ovogenèse, folliculogénèse et spermatogénèse

UE5
Anatomie

5 séances de 2h
1 examen blanc de 1h

Bases anatomiques / Appareil digestif / Appareil génito-urinaire masculin / Membre inférieur

Stage des vacances
de printemps (22h)

UE2
Biologie cellulaire

5 séances de 2h
1 examen blanc de 1h

Introduction à la cellule / Membranes / Le noyau cellulaire / Système membranaire et trafic intracellulaire / Mitochondries

UE5
Anatomie

5 séances de 2h
1 examen blanc de 1h

Bases anatomiques / Rachis / Membre supérieur / Appareil urinaire / Appareil génito-urinaire féminin

Stage post-bac (22h)

UE2
Biologie cellulaire

5 séances de 2h
1 examen blanc de 1h

Cytosquelette / Cycle cellulaire / Communication cellulaire / Apoptose / Méthodes d'étude des cellules

UE5
Anatomie

5 séances de 2h
1 examen blanc de 1h

Bases anatomiques - Os - Articulations - Muscles / Thorax - Tronc / Cœur / Appareil circulatoire / Poumon

Bulletin d'inscription

Terminale 2018/2019

Joindre deux photos

Nom

Prénom

Né(e) le

Adresse de l'étudiant

Code postal

Ville

Tél. parents

Portable étudiant

E-mail

Adresse des parents (si différente)

Code postal

Ville

Ayant pris connaissance de l'organisation des cours de Médical Dijon, je m'inscris au(x) :

I. Stage d'anticipation des vacances d'hiver

- Stage de 22h du 18/02/19 490 €
- Centre de Dijon
 - Centre d'Auxerre

II. Stage d'anticipation des vacances de printemps

- Stage de 22h du 15/04/19 490 €
- Centre de Dijon
 - Centre d'Auxerre

III. Stage d'anticipation post-bac

- Stage de 22h du 27/06/19 490 €
- Centre de Dijon
 - Centre d'Auxerre

Montant total :

Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de Médical Dijon

Total (I + II + III)

Signature

Modalités d'inscription

Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par La Poste, soit directement au secrétariat :

- le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 2 photos d'identité récentes;
- le règlement des frais de scolarité;
- la photocopie des trois derniers bulletins de notes en votre possession.

Le règlement des stages peut s'effectuer par chèque ou prélèvements en 3 échéances : le 1^{er} février pour le stage des vacances d'hiver, le 1^{er} avril pour le stage des vacances de printemps et le 1^{er} juin pour le stage post-bac. Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de Médical Dijon.

Le nombre de places étant limité, Médical Dijon ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'annulation du stage d'anticipation est possible si elle est effectuée par lettre recommandée avec AR et prend effet le jour suivant la date de présentation de celle-ci. La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer, minorée d'une somme de 95 Euros (la minoration ne s'applique pas si l'annulation se produit moins de 15 jours après l'inscription).

L'organisation pédagogique des séances présentée dans la brochure est non contractuelle et sera librement adaptée par l'établissement en fonction des éventuelles évolutions des programmes. Le volume horaire global des séances sera conservé pour chaque stage en cas de modification de l'offre pédagogique.

Articles L 444-8 et R 444-24 du code de l'éducation :

À peine de nullité, le contrat d'inscription ne peut être signé qu'au terme d'un délai de huit jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Le présent contrat est réservé, dans le cadre d'enseignements dispensés pendant les vacances scolaires, à des élèves fréquentant, pendant l'année scolaire, un établissement d'enseignement sur place.

Propriété intellectuelle

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiants inscrits à Médical Dijon est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie, ou la diffusion de tout ou partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de Médical Dijon.

L'étudiant inscrit reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis.

À ce titre, l'étudiant n'a aucun droit, même partiellement, de copier sur n'importe quel support, prêter, échanger ou céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiants, quel qu'en soit le support et la destination, sont interdites. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par Médical Dijon sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à contact@medicardijon.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Médical Dijon, 38, rue des planchettes, 21000 Dijon.

Médical Dijon
Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé

38, rue des planchettes
21000 Dijon
Tél: 03 80 72 09 57
www.medicaldijon.fr